



vente entre particulier d'un vélo d'appartement

Par **chtimi35**, le **23/11/2010** à **11:45**

bonjour
voilà j'aurais besoin d'un renseignement

je viens de vendre par le biais d'un site de petites annonces un vélo d'appartement. la dame est venue le voir dimanche l'a essayé pas plus d'une minute et l'a acheté 70 euros.
hier soir elle me téléphone en me disant qu'il y a un problème sur le cadran des mesures. elle me demande donc d'annuler la vente et lui rendre son argent. comme je lui ait stipulé qu'elle avait essayé le vélo et qu'il fonctionnait correctement, elle a fait appel a son mari qui est commercial. Il me dit que meme pour un objet d'occasion il y a une garantie et qu'il s'agit d'un visse caché donc je suis dans l'obligation de lui rembourser et qu'ils ont fait opposition au chèque. ce matin en contactant ma banque elle me dit que le chèque est passé sur mon compte mais qu'il faut attendre qu'il soit validé par leur banque.
que puis-je donc faire, est ce que je suis dans mon droit ou dois je leur rendre leur argent et reprendre un vélo abimé.

merci d'avance pour votre aide

Par **Domil**, le **23/11/2010** à **13:36**

Le cadran est-il abimé ? est-ce que ça se voit quand on regarde le vélo ?

Par **chtimi35**, le **23/11/2010** à **15:06**

le cadran n'est pas abimé, tout fonctionnait correctement.
d'après ce que m'avait dit la dame, tout fonctionnait bien sauf au niveau des calories qu'après 10 mn de pédalage, ça marqué 700 calories.
mais depuis ce matin, il y a eut du changement, ce midi, les gens ont ramené le vélo devant la porte et sont repartis, cette fois par contre plus rien ne fonctionne, le cadran reste sur zéro et plus rien ne défile meme pas les distances ou temps parcouru, donc c'est eux qui l'ont abimé
une personne m'a dit que peut etre ils avaient le meme velo chez eux et qu'ils ont interverti les cadrans, la j'ai pas de preuve car le cadran etait en très bon etat sans griffe donc je ne

peux pas voir la différence.

et au niveau de ma banque, toujours rien qui apparait pour l'opposition, le banquier m'a dit d'attendre jusque demain, mais que de toute façon, ils n'avaient pas le droit de faire opposition sur un chèque qu'ils ont fait eux meme pour l'achat d'un objet. mais comme il s'agit de la bnp, ça ne l'etonne pas car c'est une banque spéciale (parole du banquier).